

Le président de séance a d'abord présenté Olivier DEREU qui prend le poste de nouveau Délégué National Prévention.

### Questions diverses CGT

La CGT a d'abord demandé d'inscrire à l'ordre du jour d'un prochain CCHS : a) un point d'information sur les divers cas de tentatives de suicide ayant eu lieu sur divers centres, (4 à Clermont en 2 ans, 2 tentatives sur Dijon.....) b) un point d'information sur le fonctionnement du CHS sur le centre de Jouy suite au refus de siéger de tous les représentants du personnel, c) un point d'information sur les suites à donner au diagnostic « risque sismique » qui vient d'être réalisé sur les bâtiments du centre de Guadeloupe.

### Déclaration liminaire de Sud

Suite à des cas graves avérés et répétés, Sud demande la nomination d'un médiateur pour les risques psychosociaux à l'INRA.

M. Eddi répond que le groupe de travail *ad hoc* avance sur ces problèmes, avec une avancée peut-être pas assez rapide. Les organisations syndicales peuvent toujours solliciter et discuter avec la Direction Générale de cas particuliers. M. Eddi reconnaît que la méthode actuelle n'est pas performante et reste perfectible.

### Bilan Prévention 2009

**Au niveau local**, les formations dédiées à la prévention ont représenté 32 148 heures pour 3 516 stagiaires (soit 2 503 agents), avec 23% des agents titulaires formés (39% femmes et 61% hommes). Seulement 9% des Scientifiques se sont formés. Le coût total de ces actions a été de 354 340 €(soit 7,16% des actions locales de formation). Ces actions se répartissent ainsi :

Type de formation	Public (personnes)	Heures de formation
Secourisme	1 335 p. (SST : 280 p. ; recyclage : 988 p.)	10 902 h.
CACES	337 p.	4 799 h.
Acteurs prévention	391 p.	4 514 h.
Habilitations diverses	340 p.	3 332 h.
Risque incendie	494 p.	1 800 h.
Expérimentation animale	80 p.	1 864 h.
Risques spécifiques	330 p.	1 832 h.
Radioprotection	113 p.	1 043 h.
Travail en hauteur	19 p.	294 h.
Conduites diverses	6 p.	280 h.

**Au niveau national**, les formations dédiées à la prévention ont représenté 3 460 heures pour 337 stagiaires et un budget de 21 142 €(soit 1,34 % du budget FPN). Elles ont principalement été dédiées à la prévention des risques incendie dans les nouveaux programmes immobiliers, au management des DUs à la prévention, à la continuation du déploiement de l'OPPI, au diagnostic risques dans les UE, et à la relance du dispositif ASAI.

Pour pouvoir mieux travailler sur les évolutions temporelles de ces indicateurs, la CGT a demandé que les répartitions en coût, durée et fréquentation entre formations initiales « secourisme » et « recyclage secourisme » apparaissent systématiquement. Accord de la DG sur ce point.

La CFDT a fait remarquer que les stages « gestes et postures » possédaient un très faible taux d'accès. La DG a expliqué qu'il y avait eu perte du formateur en interne et une mauvaise définition du contenu sur certaines formations. Il y a également une mauvaise promotion de ces formations qui ne prennent pas. La CFDT a demandé également des données chiffrées pour pouvoir étudier les évolutions.

### Programme de prévention 2011

Les objectifs 2011 sont d'atteindre un taux de fréquence des accidents avec arrêts (TF1) inférieur à 7 au niveau

national et inférieur à 16 pour les catégories C. Ce programme se décline autour de 6 grands axes :

- **1. Promouvoir l'engagement de la hiérarchie**

Promotion de la charte Santé/Sécurité/Environnement,

Promotion de cette politique auprès des PCs et CDs pour rappeler leurs obligations, sensibiliser les DUs et réaffirmer la responsabilité des CDs.

Mise à jour des NS 97-01, 99-34 et 2002-58.

Communication sur la parution du guide des DUs « management de la prévention ».

Développement d'un nouvel outil d'auto-évaluation du niveau de sécurité-prévention des unités.

- **2. Conforter les structures**

Déploiement des ACMO et CHSCT suivant l'évolution réglementaire à venir.

S'assurer de la suppléance éventuelle des DPC.

Améliorer les conditions d'exercice des ACP.

Actualiser la cartographie des risques avec prise en compte accrue de la malveillance.

- **3. Amélioration connaissance dommage et traçabilité**

Promotion ASAI, utilisation de la base « dommages ».

Nouveaux indicateurs sur avancement mensuel OPPI par remontée via l'Infocentre.

Nouveaux indicateurs par rapport à l'audit Prévention réalisé.

- **4. Développement maîtrise des risques**

Dotation de chaque unité d'un document unique (obligatoire depuis 2002 !), avec relance des PCs.

Mise à disposition rapide d'un nouvel outil OPPI en développement.

Pérennisation de la Maîtrise des Risques Professionnels dans les Unités Expérimentales et petites unités.

Définition d'indicateurs sur les Risques Psychosociaux avec sensibilisations des acteurs.

Diffusion de la réglementation sur les risques de chute en hauteur.

Mise à jour du guide « risque chimique ».

Repérage des situations actuelles sur l'utilisation des nanomatériaux.

Evolution de la méthode d'évaluation des risques biologiques et radiologiques.

- **5. Respect environnement**

Bilan de la situation des centres vis à vis ICPE et effluents aqueux.

Mise à jour des notes sur l'utilisation des OGM (NS 97-45 et 99-02 et 2003-40).

- **6. Préparation aux situations d'urgence**

Diffusion et utilisation du retour d'expérience sur la pandémie du virus H1N1.

Mise en place d'un Plan d'Urgence Incendie par centre.

Promotion de l'outil MARIE sur les audits incendie.

Dépistage des situations à risques sur les Troubles Musculo Squelettiques.

Aide à l'évaluation des risques CMR.

La CGT a posé la question de la nécessité réelle et de l'efficacité du développement d'un nouvel outil d'auto-évaluation du niveau de sécurité-prévention des unités, qui vient en redondance de l'OPPI et en quoi cela allait responsabiliser la hiérarchie ? La DG a répondu que l'objectif visé n'était pas de développer un outil lourd, qui devait aider à situer dans le temps l'amélioration de l'unité en matière de prévention en sus de l'OPPI. La DG souhaite ainsi responsabiliser les PCs et DUs. Il y aura donc sujet à un échange avec PCs et DUs sur la mise en œuvre de cet outil. L'Inspection du Travail est intervenue pour témoigner du développement d'un outil semblable dans les directions d'exploitation en Ile De France, qui permet d'avoir un outil de vision globale sur les manques en matière de prévention (8 indicateurs et 12 questions pratiques). C'est donc une aide synthétique qui ne remplace pas le Document Unique.

*Suite à une question des organisations syndicales sur la **prise en compte des résultats de l'audit interne « sécurité » de juin 2010 dans la rédaction de ce plan**, la DG a estimé que le plan d'action proposé répondait à ces préoccupations.*

*Les organisations syndicales ont réfuté la **présentation d'un programme de prévention uniquement à l'oral sans présentation d'un document écrit**, et unanimement affirmé que ce n'était pas un programme prévention qui leur était proposé, mais une liste « à la Prévert », que même la DG reconnaît ne pouvoir réaliser dans son intégralité que sur plusieurs années.*

*Les organisations syndicales ont affirmé que seul le rapport d'audit devait faire foi pour s'appuyer pour construire un programme de prévention. La DG estime que l'audit interne n'était destiné qu'à la DG et que les deux documents n'étaient pas comparables, et que ce serait déresponsabiliser la DG que de ne s'appuyer que sur l'audit interne.*

**Les organisations syndicales ont donc proposé au vote la demande de la rédaction d'un nouveau programme écrit de prévention répondant point par point aux recommandations écrites de l'audit Prévention. Administrations : 5 NPPV, OS : 7 pour.**

## Plan de Formation Prévention 2011

Le plan prévisionnel des Actions Nationales pour 2011 s'élève à 75 750 €(avec diverses modalités de prise en charge). Il concerne les actions suivantes :

Formation des nouveaux DPC et adjoints (5 jours en formule résidentielle)	24 000 €
Formation des DPC aux Risques Psycho Sociaux (RPS)	1 500 €
Formation des DUs à la sensibilisation à la prévention	6 800 €
Sous réserve de la promulgation de la loi 2010-751 :	
• Formation membres CCHST (5 jours à 300 €par personne !)	9 000 €
• Formation membres CHS	sera financé en local
Développement nouvel outil OPPI	11 400 €
Prévention risque phytosanitaire	1 500 €
ASAI formation des formateurs et garants	9 750 €
PUI et gestion de crises	9 000 €

## Analyse et suivi de la relance ASAI

**Procédure et NS correspondante** : il y a eu tests sur 4 centres pilotes, permettant d'analyser 12 événements traités par ASAI : en général le signalement de l'événement a bien lieu lors de la déclaration d'accident, l'organisation de l'analyse est effectuée par le Garant au lieu de l'ACP, la composition du groupe ASAI est cohérente, et la conduite d'analyse est bien menée avec une durée de réalisation inférieure à 2h30 et un délai moyen de 77 jours (entre 20 j. et 252 j.) pour sa réalisation après l'événement. Il n'y a seulement que 2/3 de retours au service prévention sur le plan d'action proposé.

**Recensements et formation des garants** : 99 garants ont été recensés, dont seulement 66 en activité. Il y a un besoin estimé de 200 garants pour l'INRA à horizon 2013... Il y a un manque flagrant de formateurs de garants : manquent 3 formateurs en 2011, et il n'en reste qu'un seul actuellement. Le **Comité de relance de la procédure ASAI** est au point mort, mais devrait reprendre en 2011. Un colloque de relance ASAI est programmé en 2011. Il reste encore à identifier un chargé de mission national, chargé de l'amélioration du processus ASAI.

**Malgré l'état catastrophique du projet de relance ASAI**, les représentants CGT ont constaté la qualité du projet de note de service et ont fait remarquer que si les membres du CHS pouvaient déclencher une procédure, d'après le projet de NS, ils ne faisaient pas partie des personnes informées de l'événement...

---

## Glossaire

ACMO : Agent Chargé de la Mise en Oeuvre des règles d'hygiène et de sécurité  
ACP : Agent Chargé de Prévention  
ASAI : Analyse et Suivi des Accidents et Incidents  
CCHST : Comité d'Hygiène, de Sécurité, et des Conditions de Travail  
CHS : Comité d'Hygiène et de Sécurité (de centre)  
CMR : Produits Cancérogène (ou Cancérigène), Mutagène et Reprotoxique  
DPC : Délégué Prévention de Centre  
ICPE : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (quasiment toute les installations INRA d'élevage)  
FPN : Formation permanente Nationale  
OPPI : Outil de Pilotage de la Prévention à l'INRA/outil informatique associé  
PUI : Plan d'Urgence Interne  
SST : Sauveteur secouriste du Travail  
TF1 : TF sans arrêt de travail  
(TF2 : TF avec arrêt de travail)  
UE : Unité Expérimentale